JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALA

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois. année 6 mois 8 mois Valais et Suisse. . . . 6.50 3.25 2.—

Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . . 12.— 6.50 4.— Envoi par numéro . . . 15.- 7.80 4.40 Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques Nr. Il 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint comme supplément aux prix de fr. 0.60 par semestre pour la Suisse et fr. 2.40 par an pour l'Etranger

Téléphone Nº 46

L'abonnement part de 'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES:

La ligne on son espace . 0.10 0.20

Réclames - Minimum d'insertion 1 franc

Pour renseignements et devis s'adresser à "L'administration du Journal" à Sion.

BEPRESEN HORLOGERIE - BIJOUTER S1017

Baume St-Jacques

de C. Traumann, pharm. Bâle

Marque déposèe en tous pays Prix Fr. 1.25 en Sui se

Remède souverain et inoffen-if pour

laies anciennes ou nouvelles : ulcé-

rations, brûlures, varices, pieds ou-

ver s, hémorrhoïdes, coupures, érap-tions de la peau, jambes variqueuses

Ce produit dont la réputation est croissante depuis 20 ans se trouve dans toutes les pharmacies. Nom-

breuses attestations spontanées. Demander le prospectus. Dépôt général

SION: Pharmacie Faust, Martigny: Pharmacie Lovey

Bâle, Pharm St-Jacques

Maison Grasso, Rue des Vergers, Slon

Articles de ménage en tous

genres. Email, aluminium

verrerie. Bel assortiment.

Toiles cirées en tout genres

Encadrement de tableaux graya-

res, photo, diplômes, etc. etc.

Grands choix - Prix de fabrique

Réparations. Prix réduit.

Roboto De Batte De Batte

dartres, excémas, etc.

guérison rapide de toutes

A vendre

deux canaris avec cage. Prix dix francs S'adresser au journal.

Faucheuse.

occasion unique A vendre faute d'emploi, faucheuse Johnston à chais se, peu usagée et remise à neuf, trois couteaux et accessoires prix exception-

Joyet, représentant Ollon.

A vendre un lot de belles bouteilles.

S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Tomates

Suis acheteur toutes quantités. GAY MAURICE, Sion.

Warnung an junge Mädchen!

Der Verband der katholischen Mädchenschutzvereine führt sich versreflichtet alle jungen Mädchen dringend warnen und zur Vorsicht mahnen zu sollen. Junge Mädchen die Ihre Dienste den Opfern des Krieges und der wirtschaftlichen Not zur Verfügung stellen wollen werden eindringlich gebeten, sich zu diesem Zweck einzig und allein an die Komittees des Roten Kreuzes und an die in jedem grösseren Ort errichteten offiziellen Bureaux

zu wenden. Man kann in dieser Beziehung überhaupt gar nicht vorsichtig genug sein; denn die Mädchenhändler wissen die schewerer. Zei ten, die wir jetzt durchmachen, wohl auszunützen, um das Vertrauen unserer jungen Mädchen zu täuschen

Mögen die jungen Ausländerinnen es ja nicht versäumen, sich in Notfällen an das Konsulat oder an die Gesandschaft Ihres Heimatlandes zu wendan. Die gesandschaft finden sie in Bern, ein Konsulat in Bern und in jeden anderen grösseren Stadt der Schweiz.

Auch sei daran erinnert, dass die Bahnhofsmissionen der Mädchenschutzvereine die jungen Mädchen auf Ihre Anmeldung hin, bei ihrer Ankunft in Empfang nehmen dass in allen schweizerischen Städten die Bureaux dieser Vereine zu Rat und Hilfe bereit sind und den alleinstehenden oder schutzlosen jungen Mädchen gern di Aufnahme in einem Heim oder Zufluchtshaus ver chaffen.

Sucre 0.25 le kilog

Une boîte de saccharine rempla e un kilog de sucre, par 10 boite frs. 2.5) franco poste an reçu de timbres ou mandat. Saccharme Co. Ltd. Case 6882 - Servette Genève.

Meubles **Fabrique** de Martigny S. A, AVENUE DE LA GARE

ivre Chambres à coucher, Chambres à manger, Salons, Bureaux, ainsi que tous articles de tapisserie, exécution des plus soignée. Elle s'occupe aussi de l'encadrement de tableaux. Visite de nos magasins par les intéressés sans obligation d'achat. Tous les meubles sont garantis 10 ans. Catalogue expédié franco sur demande. Exécution immédiate de toutes les commandes.

On se charge aussi des réparations aux conditions les plus avantageuses.

Dépôt à Monthey

Dépôt à Monthey

********************** la guerre européenne

de Tabacs et Cigares S. A. (Ci-devant C. MEYER) SION Avenue de la Gare SION

continuera comme par le passé à servir son excellente clientèle à son

entière satisfaction. Spécialités: "Aux Aviateurs" les meilleurs cigares valaisans.

Marque déposée, "Rigolos" excellents 1/2 valaisans "Valeria" genre Grandson. Tabac choisi. Bon tabac à fumer très apprécié.

Le Pensionnat du Père Girard

dirigé par les Pères Cordeliers 2me Internat du Collège cantonal St-Michel FRIBOURG (Suisse)

admet les étudiants du Lycée, des deux gymnases, de l'Ecole supérieure de commerce et du cours préparatoire. Prospectus gratis par le Père Directeur.

Tannerie de Monthey Paul MAXIT

MEDAILLES D'OR SION 1909 et Exposition Nat. Berne 1914 (UIRS POUR CHAUSSURES ET SELLERIE. - COURROIES DE TRANSMISSIONS ET LANIERES. — ACHATS DE CUIRS BRUTS ET ECORCES.

Avis aux Hôtels, Pensions, Particuliers J'expédie pendant la s ison d'été du bon bœuf à bouillir à fr. 1.20 le kilog par colis postaux.

Boucherie Neuenschwander, Genève.

ROUVÉ

un chien châtain, sans col-

S'adresser dans la huitaine aux gardes á St-Léonard.

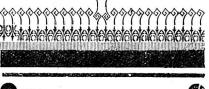


Rideaux brodés Grands et petits rideaux en mous-

se ine, tulle et tuile application, par paire et par pièce, vitrages,

etc. Vente directement au consommateur. Ec' antillons par retour du courrier.

II. Mettler, Hérisau I, 328 Fabrique spéciale de rideaux brodés -



Machines à écrire

"Underwood" Vente - Echange - Location

H. Hallenbarter - Sign

LA BOUCHERIE Heuri Huser LAUSANNE

Expédie des quartiers de derrière du pays Ier choix à fr. 1.60 le kg. Franco toutes stations C. F. F. Quartier de derrière congel'e à fr. 1.40 le kg. Belle graisse fondue en gros fr. 1.— le kg. Téléphone 31-20

Econlements, Goutte militaire et toutes les Maladies des voies urinaires.

cont guéris radicalement par l'emploi

Supprime toute douleur, facilite la riction et read claire les toines le,

4 frances la boîte.

 \approx

Ø.

dans toutes les pharmacies, Pour le gros: S'adresser S. A. Aug. Amann, Lausanne.

pour vos ennuis mensuels. Ecrivez à Pharmasie din ja Loire No 31 Nantem (France)

ELIGIE 3 donne secret rour guertre entans, de cour, plaies vacqueuses, de cour, plaies vacqueuses, demorroïdes. Eccure: Sœur Eusèbe A Nanter



000000000

Grand choix! Qualité garantie! Prix ayantageax!

Série réclame en chaussures fines à 11,50, 13.50, 15.-16.50, etc. chez:

Adolphe Clausen SION

Rue de Lausanne.

000000000

Invitation.

Tous les industriels, travaillant le bois sont priss d'examiner à

l'Exposition nationale à Berne



la collection de machines spéciales, nouvelles constructions exposées à la

Halle des machines

par

Gerber & Cie. Succ. de A. FRIEDLI, Ing.

Fabrique de machines à BERNE.



Société des Eaux Alcalines Montreux

BOUCHERIE CHEVALINE DES EAUX-VIVES Chemin neuf No 2 Lucien Rossignelly Teléphone 4563

J'expédie contre remboursement à partir de 5 Kgs, la viande de cheval Ier choix depuis 1.20 le Kg pour rôtir et 0 80 pour bouillir, Rabais aux personnes qui prendront une grande quantité pour saler.

I emi-chevaux ou chevaux entiers depuis 73 et 80 ce utimes le kilog. Adresse télégraphique Lucien Rossignelly Eaux-Vives, Genève.

Imprimerie Gessler SION TRAVAUX D'IMPRESSIONS EN TOUS GENRES PRIX MODÉRÉS

Viandes

La plus grande maison d'exp ditions

Boucherie HENRI HUSER Lausanne

Gare du Flon Téléphone No 31-20 Bœuf bouilli extra à 1 fr. le kg. Bœuf bouilli Ier choix de fr. 1.30 à fr. 1.60 le kg. Bœuf rôti Ier choix de fr. 1,60 à 1.80 le kg. Bœuf à rotir saus charge à fr. 2.20 le kg. Spécialité de bœuf salé à fr. 1.50 et 2.20 le kg. Belle graisse de rognon ou pays, à 1.50 le kg.

CHARCUTERIE Jambon lard gras e: maigre aux plus bas prix. Cerv lats à 20 ct. la pièce. Depuis 30 15 ct. N. B. Nous apportons to plus grand soin à nos expéditions, LESQUEL-LES SONT EFFECTUÉES PAR RETOUR DU COURRIER.

Feuilleton du «Journal et Feuille d'Avis» (18)

Vers les Etoiles

Et un autre tableau — ce qui aurait pu être — se peignit alors dans son esprit. Elle voyait une petite pièce, sommairement meublée, mais avec goût. Devant une grande table, un homme écrit. Auprès de lui, une jeune femme assise au coin du feu. Elle feuillette un livre. Par moments, elle se lève pour embrasser son compagnon ou lui caresser le front. Le soir tombe. Elle allume la lampe. Plus tard, ils s'assoient tous deux sur le divan et il lui lit le travail de la journée. Elle approuve le plus souvent; quelquefois elle indique un changement, discute une pensée. Ils ne se sont jamais quittés; elle partage les mauvais jours joyeusement, sachant qu'un jour prochain, elle partagera la gloire. La

tingue pas nettement celui du jeune homme. Ou bien, est-ce Annie qui ne veut pas voir ce visage?

— Oh! gémit-elle, si je n'avais pas lu ce livre, je n'aurais pas ces idées absurdes. Pourquoi vient-il me troubler ainsi? Oui, soyons franche, peut-être regretterai-je un jour de ne pas avoir accepté son offre. Et cependant je ne l'aime pas. Je ne crois pas l'aimer... Je suis simplement impressionnée par son talent, par l'idée que j'aurais pu partager sa gloire. Est-ce seulement cela? Bah! n'y pensons plus. Et puis, son héros a lutté seul jusqu'à présent... Mais je n'ai pas lu la fin

Elle jeta un regard vers le tiroir de son secrétaire dans lequel elle avait enfermé le volume. Elle avait naturellement retrouvé sa clef dans la plate-bande du jardin.

Oui, ce livre la hantait. Il lui révélait des aspects nouveaux de la vie. Elle avait l'impression en le lisant de monter sur une montagne élevée et de considérer l'humanité de et c'était l'éternel effort humain, comme l'ho- is dîner, à moins que, prétextant la fatigue, elle rizon se recule à mesure que l'on s'élève.

Non, elle se tiendrait parole et ne toucherait pas au volume avant huit jours. Et elle se décida d'aller frapper à la porte d'Anice. La jeune poétesse était rarement visible

avant une ou deux heures de l'après-midi. Sous prétexte qu'elle était malade, elle prenait son petit déjeuner au lit et exigeait que ses persiennes restassent fermées jusqu'à midi. Afin de fortifier mes mauvais yeux, expliquait-elle en guise d'excuse à Annie qui se

levait de très bonne heure. A midi, elle prenait un sand wich et un verre de porto et, vêtue d'un peigroir de crêpe de Chine rose, garni de valenciennes, elle s'é tendait sur le divan jusqu'à l'heure du lunch.

L'après midi, elle lisait, stortait en voiture, ou bien errait dans la maisom comme une âr ne en peine, sons prétexte de rendre visite à l'une des jeunes filles, à son amie miss VI en ou même à miss Schott qui ne déguisait cependant pas son mépris pour ces manie res mudité. jeune femme a le visage d'Annie. On ne distrès haut. Les hommes s'agitaient, peinaient détestables. Elle s'habille it ensuite pour le

ne se fit excuser et ne dînât solitairement dans sa chambre.

Alors, vers dix heures du soir, elle se mettait au travail. Ces façons contrariaient Mrs Arnold, et miss Schott n'avait pas assez de sarcasmes pour les qualifier. Seule, Annie, pleine de bienveillance et de foi en son amié les trouvait naturelles.

- Je n'écris rien de bien, gémissait miss Haverton, qui avait donné cependant jadis de si beaux poèmes et un roman curieux.

Lorsqu'Annie entra ce matin-là chez son amic, elle la trouva vetue, non point de son élégant deshabillé de crêpe de chine, mais de son vieux peignoir de flanelle bleue. On avait débarrassé la pièce de tous ses bibelots, des tableaux et des coussins. Les tapis eux-mêmes étaient roulés dans un

Annie fit un recul de surprise, ne reconnaissant tout d'abord pas la pièce, dans sa

Anice, accoudée devant la teble, préalable-

ment dépouillée de son tapis, se mit à rire. Voici ma dernière espérance, dit-elle. Il

faut que je m'imagine être dans ma mansarde (allégée cependant de tout souci matériel). Chère Annie, souriez; n'ayez pas l'air fiché. Je ne méprise pas l'adorable chambre que vous m'avez donnée. Mais, voyez-vous, ce tas de papiers déchirés, c'est tout mon travail de ces dernières semaines: je ne puis travailler dans ce « home » trop confortable. Maintenant, je vais me mettre sérieusement à l'œuvre. Savez-vous d'où me vient toute cette éner-

— Ma foi, j'avoue...

- Je vais vous le dire. C'est le nouveau livre de John Shore, cet extraordinaire chefd'œuvre. Annie, il m'a montré la vraie vie: l'effort incessant, le travail. Mais vous ne pouvez comprendre.

- Si, fit Annie à voix basse, j'ai lu... ou, tout au moins, fit-elle, se reprenant, j'en ai lu la moitié.

(a suivre)

Incorporation des volontaires

Un communiqué de l'Etat-major On nous écrit:

Dans un précédent article, (No du 27 crt) j'ai examiné quelle serait, en regard des accords existants, la situation des citoyens n'appartenant à aucune troupe organisée et qui, au moment de l'envahissement du pays, feraient le coup de feu à côté de la force ar-

L'examen de la Convention de La Haye, du 18 octobre 1907, qui fait règle en la matière, amenait, me semblait-il, à la conclusion, que les limites fixées à la guerre populaire avaient sonné le glas du landsturm tel que le comprenaient nos pères; la « bourrasque nationale » comme s'exprime si bien le mot allemand, devait être classée à tout jamais dans les souvenirs historiques. Il est exact que l'art. 2 de la dite convention, article qui prévoit les éventualités dans lesquelles un soulèvement est justifié, par quoi il faut entendre que ses participants seraient considérés comme belligérants, ne dit pas quelle serait la situation d'une population se soulevant dans le territoire occupé. Ce silence, étant intentionnel, ne préjugeait donc rien, d'où la conclusion toute naturelle que ceux qui prendraient part à un pareil soulèvement auraient droit à être placés sous la protection du droit des gens et des lois de l'humanité. Mais dans quelles limites? Là était l'inconnue.

Les premiers combats de la guerre actuelle ont éclairé cette inconnue d'une lueur sinistre; le doute est dissipé d'une façon aussi nette que cruelle. Tout irrégulier, par quoi il faut entendre tout individu ne faisant pas partie d'une troupe combattante, pris les armes à la main, est fusillé séance tenante et sans autre forme de procès, à moins qu'il ne soit pendu. Décidément, sinon tous, au moins plusieurs des signataires des nombreuses conventions de la Haye, étaient des pince sans rire d'une envergure peu commune. Quelle ironique application des lois de l'humanité que le procédé qui consiste à faire supporter à toute une localité la responsabilité d'un acte isolé, de telle sorte qu'un coup de fusil tiré par un inconnu, peut en amener la destruction totale et cela même en pays neutre, envahi en violation des traités internationaux.

Bien qu'ignorant l'interprétation ultra-moderne donnée à l'art. 2 de la Convention de La Haye, j'avais donc infiniment raison de conseiller aux nombreux, très nombreux « réformés » ingambes décidés à faire tout leur devoir, de s'inscrire sans retard comme volontaires dans les rôles du landsturm, celui-ci constituant actuellement une partie de notre force armée et comme tel jouissant des droits d'une troupe belligérante. J'ajoutais qu'il serait prudent de ne pas attendre une violation de notre neutralité pour procéder à l'incorporation et à l'armement de ces volontaires.

Depuis lors, l'Etat-major a fait paraître un communiqué qui vient sanctionner cette opinion. Cet avis attire l'attention du public sur le texte de la proclamation que les commandants d'une armée belligérante ont adressée à la population des contrées ennemies occupées par eux. Il y est annoncé que la vie et les biens des particuliers sont assurés aussi longtemps que la population ne commet aucun cas d'hostilité contre les troupes des occupants. Au cas contraire, les auteurs de l'acte d'hostilité risquent, non seulement leur propre vie, mais ils engagent la responsabilité de la localité tout entière. Le communiqué ajoute que, d'une manière générale, l'utilité d'une guerre menée irrégulièrement par la population civile, ne compense pas les maux que la population s'attire de ce fait. Une guérilla ne peut avoir de succès que si elle est faite par des corps de troupes organisées, ce qui est l'évidence même. D'autre part, notre landsturm doit être considéré comme une troupe particulièrement propre à cet emploi.

L'Etat-major fait remarquer, enfin, que notre organisation militaire « ne prévoit pas de corps de volontaires en dehors du landsturm.» Dans ces conditions, il estime aussi qu'il serait désirable que les hommes qui auraient éventuellement l'intention de s'incorporer comme volontaires dans le landsturm se présentent « dès maintenant » aux autorités militaires cantonales (chefs de section: pour Sion, Département militaire cantonal) pour se faire inscrire.

Quelques observations encore à l'appui de

cet appel. Il est exact que le landsturm est principalement employé à la garde des frontières et des communications, soit pendant la mobilisation, soit comme troupe du service terri-torial ou du service des étapes, mais il peut aussi coopérer aux tâches secondaires de l'armée de campagne et être appelé à com-pléter la landwehr (O. M. art. 37.) D'autre part, si le service de surveillance des voies ferrées, des ponts, des travaux d'art n'offre, en ce moment, rien de bien pénible, il n'en sera certainement plus de même lorsque l'hiver se sera installé dans nos montagnes. Le seul moyen d'alléger, pendant la mauvaise saison, ce service dans la mesure du possible, consiste à renforcer les effectifs, de manière à permettre une relève fréquente des postes et

des sentinelles. Par conséquent, si, par un concours extraordinaire d'heureuses circonstances, l'incendie qui nous entoure devait ne pas se propager chez nous, les bonnes volontés, demeurées jusqu'ici à l'état latent, trouveraient quand même un utile emploi sous le képi aux deux

Messieurs les sportsmen et autres, les listes sont ouvertes! Jn Ch. de C.

Landsturm et volontaires

Voici le texte du communiqué auquel notre correspondant fait allusion:

Les unités du landsturm étant presque toutes rentrées dans leurs foyer à l'heure actuelle, il semble opportun de rappeler à la

population de notre pays, la prescription de l'ordonnance fédérale du 1er mars 1912 qui a trait à l'inscription de volontaires dans les rôles du landsturm.

La presse a publié dernièrement le texte de la proclamation que les commandants d'une armée belligérante ont adressée à la population des contrées ennemies occupées par eux. Il y est annoncé que la vie et les biens des particuliers sont assurés aussi longtemps que la population ne commet aucun acte d'hostilité contre les troupes des occupants. Au cas contraire, les auteurs de l'acte d'hostilité risquent non seulement leur propre vie, mais ils engagent la responsabilité de la localité tout entière.

D'une manière générale, l'utilité d'une guerre menée irrégulièrement par la population civile ne compense pas les maux que la population s'attire de ce fait. Une guérilla ne peut avoir de succès que si elle est faite par des corps de troupes organisés.

Notre landsturm peut être considéré comme une troupe particulièrement propre à cet emploi Il fait partie de notre force armée et jouit partout des droits d'une troupe belligérante.

Or, l'ordonnance fédérale du 1er mars 1912 prévoit que les volontaires justifiant d'une connaissance suffisante du tir et possédant les artitudes physiques nécessaires peuvent être recus dans les unités du landsturm.

Notre organisation militaire ne prévoit pas de corps de volontaires en dehors du landssturm. Dans ces conditions, il est désirable que les hommes qui auraient éventuellement l'intention de s'incorporer comme volontaires dans le landsturm se présentent dès maintenant aux autorités militaires cantonales (chefs de section) pour se faire inscrire.

Nouvelles de la Suisse

Une ambulance à Bâle

Dimanche matin. Bâle a été mis en rumeur par le passage d'une subdivision française. Il ne s'agissait pas de prisonniers, mais d'une ambulance composée de 50 officiers et de 116 hommes. Après les combats de Lorraine, ils sont restés à leur lazaret jusqu'à l'arrivée des Allemands qui, pour ne pas leur faire traverser les lignes, les ont reconduits jusqu'à Bâle. On les a dirigés sur Porrentruy, où ils seront mis à la disposition du gouvernement français à la frontière suisse.

Un démenti officiel Le ministre de Suisse à Londres a été chargé par le Conseil fédéral de donner un démenti absolu aux assertions de certains journaux relatives à l'existence d'un traité secret entre la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche. Soldats français en Suisse

BALE, 30. — Dimanche matin, une section de 175 hommes, appartenant aux troupes sanitaires françaises, a traversé la ville de Bâle. Ils étaient arrivés dans la zone d'occupation de l'armée de campagne allemande et comme la Convention de Genève interdit de faire prisonniers des hommes faisant partie des troupes sanitaires, ils ont été conduits par les Allemands à la frontière suisse, près d'Otterbach, dans le voisinage de Leopoldshohe et remis aux troupes suisses qui les ont escortés jusqu'à la gare suisse, d'où ils ont été dirigés sur la France par Porrentruy, après s'être restaurés. On remarquait parmi eux une cinquantaine d'officiers des troupes sanitaires et trois aumôniers.

CANTON DU VALAIS

Ce qu'un Valaisan a vu et entendu à la frontière franco-belge

Hier soir, dimanche, est arrivée à Sion, venant de Charleville (département des Ardennes, près de la frontière belge), une famille d'Evolène composée du père, de la mère et d'un garçonnet, qui avaient été engagés comme vachers, il y a quatre mois, par l'inter-médiaire de M. Grasso, négociant, chez un riche propriétaire de la contrée.

Nous avons pu causer ce matin avec notre concitoyen qui est encore, malgré sa philosophique bonne humeur, sous le coup des choses horribles qu'il a vues.

Il nous a dit qu'il a mis trois jours pour venir de Charleville, tant l'encombrement des trains est énorme; à part cette lenteur, son voyage s'est effectué sans tracasserie et sans incident par Reims-Dijon.

Parmi les scènes tragiques qu'il nous a déclaré avoir vues à Charleville, nous citerons ce fait épouvantable: des soldats ennemis ont pénétré dans une boulangerie où se trouvaient le boulanger et ses deux fillettes; ils ont pris ces deux pauvres petites à la pointe de leur baïonnette et les ont jetées dans le four sous les yeux du père qu'ils ont ensuite mis à mort à son tour.

Un petit garçon était porteur d'une dépêche; ayant aperçu l'ennemi, il roula le morceau de papier et l'avala; ce geste fut apercu par les soldats qui, pour voir le contenu du télégramme, lui ouvrirent le corps.

Chaque jour arrivaient à Charleville de nombreux Belges fuyant leurs villes et leurs villages détruits; on voyait venir de longs convois de charrettes chargées, des femmes, des enfants pleurant, et qui racontaient des scènes de massacre épouvantables.

Après la bataille de la Meuse, la quantité de cadavres que charriait le fleuve était si énorme qu'elle en obstruait le cours en certains endroits.

Les journaux ont rapporté que dernièrement une division française avait lâché pied devant l'ennemi, à la frontière franco-belge; concernant cet épisode, notre concitoyen a entendu dire qu'un officier était responsable de cette défection; ayant entendu une fusillade, il aurait crié: « L'ennemi est ici, sauvez-vous! » Une enquête a été ouverte au sujet de l'état mental de cet officier et les médecins ayant conclu à son entière responsabilité, il aurait été fusillé. Nous reproduisons naturellement sans garantie ce qui nous est rapporté à ce propos.

sé de nombreux trains remplis de blessés et d'habitants des villages frontière, fuyant à l'intérieur du pays. Ils ont encore la vision d'horreur de la guerre qu'ils ont vue de près. Ils en auront à raconter à leurs compatriotes de la vallée!

ST-MAURICE — Sentinelle tamponnée par le train

On nous écrit: Samedi matin, une sentinelle qui gar dait le pont du chemin de fer à double-voie, entre St-Maurice et Bex, aux Paluds, a 'été

surprise par le train et tamponnée. Cette sentinelle, de la 2e Cie du Bat. 168 qui s'était placée au bord du talus au passage d'un train, n'entendit pas un train qui, au même moment, arrivait en sens contraire. Le malheureux soldat a été violemment jeté à terre; on l'a relevé dans un triste état: plusieurs côtes cassées, des contusions à la tête, etc. Son état est très grave.

FULLY - Incendie

On nous écrit:

Hier dimanche, vers midi, un incendie dont ont ignore la cause, a détruit à Châtaignier, une grange pleine de fourrage, appartenant à M. Etienne Bender. Grâce aux secours; le feu a pu être circonscrit à cet immeuble. Des soldats du bataillon 88 ont aussi coopéré au sauvetage. Les dégâts sont couverts par l'assurance.

MONTHEY — Médaille d'or La tannerie de Monthey, Paul Maxit, a obtenu une médaille d'or à l'Exposition natio-

nale à Berne. SION — Collège Le Conseil d'Etat a nommé M. l'abbé Emile Défago, professeur de Rudiments au collège

de Sion. SION — Licenciement

du landsturm Les compagnies du landsturm qui avaient été mobilisées, il y a 8 jours, ont été licenciées aujourd'hui, lundi.

Un sergent condamné

Le tribunal territorial de la troisième division a condamné à quatre mois de prison, à la dégradation et à une année de privation des droits civiques, un sergent d'infanterie qui avait abandonné son poste de garde d'un pont dans le Haut-Valais.

Condamnation militaire

Le tribunal militaire de la première division, siégeant à Martigny, sous la présidence de M. le grand-juge, major Maunoir, a condamné un civil, François Cheseaux, à trois mois de prison, cinq ans de privation des droits politiques, pour avoir distribué à des soldats de piquet, le 2 août, des brochures antimilitaristes. Ce jugement reconnaît que Cheseaux n'était qu'un colporteur et qu'il est regrettable de ne pouvoir connaître et punir les auteurs responsables de la brochure.

Les cafetiers et la troupe Le comité central de la Société suisse des cafetiers a décidé de rappeler à ses memb: es de réserver un accueil particulièrement chaud et amical à tous les soldats. Il leur recemmande de fournir la possibilité de sécher leurs uniforn es, de leur servir des aliments chauds et des boissons non alcooliques de tous genres à côtés des boisson alcooliques, de leur accorder toute facilités pour leurs repas et enfin de leur faire des prix modestes. Le comité central recommande aux cafetiers de faire aux soldats un rabais de 5 à 10 $^{\rm o}/_{\rm o}$ sur les aliments et de 10 à 20 $^{\rm o}/_{\rm o}$ sur les boissons. Enfin les cafetiers sont priés de répondre aux vœux de l'agriculture et s'inspirer de l'appel du secrétariat de la ligue des paysans paru récemment dans la presse au sujet de la consommation de viande de porc et de veau.

Semences de céréales pour les semailles d'automne

Communiqué par le Dt de l'Intérieur: Vu la nécessité économique pour notre pays de cultiver cet automne le plus de céréales possible et l'importance que revêt en ce moment le choix et la qualité des semences, le Département fécléral de l'Agriculture a décidé d'encourager la fourniture aux cultivateurs des graines nécessaires. Il a, dans co but, chargé, pour la Suis-e romande, la Station de contrôle de Lausanne de recevoir les inscriptions de vente de semences de cérénles d'hiver : f oment, seigle. épautre et orge. L'établissement de Lausanne controlera les échantillons mis en vente, par intermédiaire, au point de vue de la pureté et de la faculté germinative; ensuite, il fera connaître aux agriculteurs, par la voie de la presse la liste des établi-sements, les agriculteurs etc. pouvant fournir des semences contrôlées, et indiquera, sur demande, aux interessés les semences qui leur conviendraient le mieux.

Nous attirons des maintenant l'attention de nos agriculteurs sur cette faculté qu'ils auront de se procurer ainsi des semences de premier cheix, en s'adressant aux fourni-seurs que l'Etablissement de Lausanne leur aura recommandés. Ces fournisseurs devront livrer des graines absolument conformes aux échantillons qu'ils ont, au préalable, fait tenir à la station de contrôle. Les acheteurs pourront envoyer à la station des échantillons de la marchandises reçue. La graine qui ne répondrait pas à l'échantillon déposé devra être reprise parle vendeur; celui-ci bonifiera en outre à l'acheteur tous les fra s qui lui auront été occasionnés de ce fait.

Quant aux prix des semences, ils seront fixés d'entente entre les acheteurs et les vendeurs. Le Département fédéral de l'agriculture établira les prix maxima qui pourront être demandés pour les semences.

Les commandes de semences ne doivent pas être demandées à l'Etablissement de controle de Lausanne, mais directement aux vendeurs indiqués sur les listes publiées par ce dernier. Les livraisons seront effectuées à bref délai. Les services de la station de Lausanne sont

absolument gratuits.

Nos agriculteurs ont ainsi l'occasion d'acheter en toute sécurité et avec avantage des semences de choix pour leurs semailles de cet automne. Qu'ils sachent en profiter.

Plus de schnaps Le Conseil fédéral a interdit depuis le 27

En revenant, nos braves Evolénards ont croi- , nopoles d'eaux distillées destinées à la boisson; des exception à cette règle sont prévues notamment en ce qui concerne l'alcool destiné à la pharmacie.

La vente de l'alcool industriel sera continuée par l'administration de l'alcool aux prix et conditions actuellement en vigueur, jusqu'à nouvel ordre.

Aussi longtemps que les prix actuels pour l'esprit de vin restent en vigueur, les épiciers et les autres magasins qui les vendent au détail, ne doivent pas exiger plus de 70 ct.

par litre.

Mangeons tous le même pain En vue d'assurer au pays la fourniture du pain, et sur la proposition du Dt militaire, le Conseil fédéral a voté un arrêté d'après lequel la Confédération se charge de fournir. sur ses provisions militaires, pour autant que cela est possible, la farine nécessaire pour le pain de la population civile. L'arrêté contient un certain nombre de dispositions applicables aux moulins du pays. Ceux-ci ne pourront moudre à l'avenir, qu'une seule espèce de farine, la farine entière, de sorte que chacun recevra le même pain que l'ar-

Les étrangers s'en vont

Deux trains venant de Brigue et de Montreux, sont arrivés vendredi matin à Genè ve. Ils transportaient 800 Anglais qui sont partis à 12 h. 39, en même temps qu'un convoi dans lequel avaient pris place deux cents Américains.

Eboulement de rocher

Nous apprenons que, vendredi, vers 11 h. un grand éboulement de rocher s'est produit à 300 mètres sur la route Vex-Haudères, au lieu dit « Evouettes » au dessus de la Villettaz; la route a été interceptée sur une longueur de 50 à 60 mètres; les lignes du télégraphe et du téléphone ont été coupées.

L'ingénieur d'Etat s'est rendu immédiate ment sur les lieux et a ordonné les travaux nécessaires et les mesures de sécurité à

Une équipe d'ouvriers a travaillé au déblaiement et samedi après-midi, la circulation était rétablie provisoirement; la poste descendant après-midi a pu passer.

Les prophéties sur la guerre On a exhibé ces derniers temps, toutes sor-

tes de prophéties sur la guerre actuelle; en voici une qui a le mérite d'être courte à défaut d'autre; elle date de 1793: Quand les hommes voleront,

Toutes les nations se battront. Les femmes feront la moisson; Les vendanges, les hommes les finiront.

La guerre sera-t-elle finie assez tôt pour permettre aux hommes de finir la vendange? Acceptons-en l'augure.

LA GUERRE

La situation générale

Tandis que sur le front nord de la grande bataille, on ne signale ce matin, aucun changement important, on annonce que les Allemands ont profité du retrait du gros des forces françaises en Haute-Alsace pour attaquer

Le « Basler Anzeiger » apprend que dans quelques jours les gros mortiers de 42 cent. seront mis en action contre les forts de Bel-

Pendant que l'arrière-garde française était encore dans le Sundgau, les colonnes allemandes venant du Rhin ont commencé leur marche vers Belfort. Les troupes allemandes ont franchi le Rhin par toutes les voies entre Neubourg et Huningue. La cavalerie a traversé le fleuve sur des bateaux et des radeaux. Les diverses unités ont repris contact sur la rive gauche du Rhin et ont commencé leur avance, en utilisant toutes les routes carrossables vers l'ouest jusqu'au nord de Mul-

Le passage des troupes dans le voisinage de la frontière suisse a duré six heures, plus au nord huit à dix heures. On estime à cinq ou sept corps d'armée la force des troupes qui ont défilé.

Le « Corrière della Sera » annonçait hier que les Allemands avaient déjà pris deux forts et occupé plusieurs positions dans la région de Belfort. Une dépêche au « Basler Anzeiger » dit ce matin que la nouvelle est inexacte.

Sur le front austro-russe, une grande bataille est engagée depuis quelques jours sur les lignes de la Vistule et du Dniester.

Les Russes, avec des forces énormes, ont commencé l'offensive générale sur une ligne de plus de 400 kilomètres au nord et à l'est de Leopoldsöhe. Les Autrichiens combattent, à cette heure, sur toute la ligne. L'aile droite russe battue à Krasnik est poursuivie par les Autrichiens qui avancent sur territoire russe.

C'est une bataille colossale où sont engagés plus d'un million de combattants. L'action peut durer quelques jours encore.

Dans la Prusse orientale, l'armée russe continue sa marche en avant.

Des combats ont été engagés par les garnisons des forteresses de Thorn et de Grandenz, avec des canons de siège.

Le « Temps » rapporte que le correspondant du « Times » à Copenhague a télégraphié le 26, qu'un détachement important de cavalerie russe, sous les ordres du célèbre général de cosaques Rennenkampf, après avoir tourné la forteresse de Thorn, avance à marches forcées dans la direction de Berlin.

Les Français évacuent Lille

La garnison française de Lille, forte de 50 mille hommes environ, a quitté la ville et s'est retirée vers le sud pour participer à la défense du front oriental.

Sur l'ordre du maire de Lille, la police a été désarmée; un appel invite la population au calme et la prépare à l'approche des Allemands.

La chute de Longwy

Longwy, très vieille forteresse, dont la garnison ne comportait qu'un bataillon, bomaoût, jusqu'à nouvel avis, la vente des mo- bardé depuis le 3 août, a capitulé après a- l nal Gaspari.

voir tenu vingt-quatre jours.

Plus de la moitié de l'effectif est tué ou

Le lieutenant-colonel Darche gouverneur de Longwy, est nommé officier de la Legion d'honneur pour « conduite héroïque dans la défense de Longwy. »

Un échec des Anglais

Dans le Nord, l'armée anglaise, attaquée par des forces bien supérieures en nombre, a dû après une brillante résistance, se reporter un peu en arrière. A sa droite, les armées françaises ont maintenu leur position.

Autour de Nancy Dans la région de Nancy, l'offensive française est interrompue depuis cinq jours. Les pertes allemandes sont considérables. On a trouvé au sud-est de Nancy, sur un front de trois kilomètres, 2500 morts allemands; dans la région de Vitrimont, sur un front de quatre kilomètres, 4500 morts.

Un combat naval

dans la mer du Nord On mande de Londres à Havas: Des contre-torpilleurs et des croiseurs britanniques ont coulé, dans la baie d'Héligoland, deux croiseurs allemands et en incendièrent un troisième, qui s'enfuit avec de graves avaries.

Le blocus de Kiao-Tchéou L'amirauté japonaise annonce le blocus de

toute la côte du territoire allemand de Kiao-Tchéou.

Les Allemands attaquent

le Congo belge Le Congo belge oriental a été attaqué le 27 août, par les Allemands. Le gouvernement belge a pris des mesures pour se défendre, d'accord avec l'Angleterre, et a informé le gouvernement français de ses décisions.

Grèce et Turquie

La « Tribuna » apprend de Salonique que les rapports gréco-turcs se sont aggravés. Les mesures militaires de la Turquie sur les côtes d'Asie-Mineure ont irrité les Grecs.

En Turquie

En dépit de tous les démentis venus de Constantinople, il se confirme que la concentration de l'armée ottomane en Thrace se poursuit activement.

Selon certains renseignements, une partie de l'armée turque se serait même avancée en territoire bulgare et se trouverait actuellement entre Dedeagatch et Soufli. Mort d'un général français

Le général Plessier, blessé grièvement le 19 août, à Altkirch, est décédé avant-hier, à

l'hôpital militaire Desgenettes de Lyon. Quelques heures avant sa mort, le général Meunier, gouverneur militaire de Lyon, est venu lui remettre la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Nouvelle levée en France

PARIS, 30. — Le ministre de la guerre a décidé d'appeler la classe de 1914, de rappeler la réserve de l'armée active et les classes plus anciennes de la territoriale qui avaient été momentanément renvoyées dans leurs

La destruction de Louvain La ville de Louvain, en Belgique, célèbre par son passé et ses richesses artistiques,

a été incendiée par les Allemands. En Roumanie

Des dépêches de Rome signalent que le roi Charles de Roumanie est tombé gravement malade et que l'abdication du monarque roumain serait imminente. On n'a pas reçu jusqu'à présent, confirmation de la maladie du souverain et moins encore de son abdication. Ces télégrammes n'ent ont pas moins été très vivement commentés, à cause de la résistance que le roi Charles opposerait, d'après certaines informations, au courant national qui entraîne la Roumanie dans le camp des adversaires de l'Autriche-Hongrie et de l'Allemagne.

Le prince d'Albanie prêt à partir On mande de Durazzo aux journaux italiens que le prince est sur son départ. Il n'a plus d'argent, l'Autriche et l'Italie ne pouvant plus lui faire d'anticipations et le gouvernement ne pouvant plus payer personne avec le montant de l'emprunt. Le prince désire reprendre son poste à la tête de son régiment de la

garde sur les rives de la Meuse. Un aéroplane allemand sur Paris PARIS, 30. — Un aéroplane allemand a. survolé Paris à une hauteur d'environ 2000

Il a jeté, vers 11 h. 30, des bombes. Aucun dégât matériel.

Un gouverneur allemand

en Belgique

L'empereur a désigné comme gouverneur général des régions occupées de Belgique le général feld-maréchal von der Goltz, et comme président du gouvernement civil le conseiller von Sandi, de Aix-la-Chapelle. Le feld-maréchal von der Goltz est déjà parti.

Dernière Heure

Le siège de Belfort

BALE, 30. — Les troupes allemandes traversent continuellement le Rhin, se dirigeant vers Belfort.

L'artillerie de Delle et les fortifications de Belfort lancent sur l'ennemi une tempête de projectiles. Malgré le feu violent de leur artillerie, les Allemands n'ont encore pu conquérir aucune position importante.

La prochaine grande bataille PARIS, 30. – L'armée française, après une nouvelle bataille, se concentre dans le

Les Allemands avancent vers le fort de La

L'élection du pape Le Conclave se réunit aujourd'hui, lundi, à

département de la Somme.

5 heures de l'après-midi. Le pape sera élu mardi soir ou mercredi. Un personnage très au courant de la si-

tuation, estime qu'au premier scrutin du conclave, les cardinaux qui réuniront le plus de suffrages seront le cardinal Ferrata, le cardi-